

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 9 FEVRIER 2016

Étaient présents: M. SCHOETTL Maire, MM LECLERCQ, TALFUMIERE adjoints, MM. LABURTHE, PANIGADA, MATEESCU

MMES REVERET, FARDEAU, BOUCHER, FICAT, WEGNEZ, GAUTHIER, ALAZARD

Étaient absents excusés : Mme POUPART pouvoir à M. SCHOETTL

M. GOUALIN

La séance est ouverte à 20 h 50 heures

Secrétaire de séance : Mme BOUCHER

Monsieur le Maire demande qu'une minute de silence soit respectée suite au décès de Madame Anne DE BARRAU, ancienne conseillère municipale.

Lecture du compte-rendu du conseil du 12 janvier 2016

Le compte rendu est adopté à l'unanimité.

FINANCES

Monsieur le Maire précise que cette année encore les impôts ne seront pas augmentés et qu'un budget équilibré sera présenté même si les dotations de l'Etat diminuent toujours.

Dotations d'équipement des territoires ruraux (D.E.T.R. 2016) : Monsieur le Maire propose de demander l'aide de l'Etat au titre de la D.E.T.R. 2016, pour les travaux de rénovation du cimetière.

Lors d'un compte rendu du conseil municipal, une liste des tombes en déshérence a été jointe, il est impératif de vérifier les noms car certains peuvent être communs.

Monsieur le Maire remercie Mme BOUCHER d'avoir pris le dossier cimetière en main.

URBANISME

Permis de construire station TOTAL : Monsieur le Maire a assisté à une réunion pour son accessibilité, il a soulevé divers points, sans rapport avec l'accessibilité, notamment sur la défense incendie qui est très faible sur le côté de la station service, en effet les deux poches d'eau de 23 m³ existantes ne sont pas suffisantes pour la station service et le parking qui accueille jusqu'à 200 poids lourds.

Monsieur le Maire a saisi le Préfet pour demander la réunion de la sous commission de sécurité.

Concernant le dossier de permis de construire, des pièces supplémentaires ont été demandées compte tenu des différentes réclamations de la part de la commune sur ce dossier. L'avis du Syndicat de l'Orge a été transmis à TOTAL.

Monsieur LECLERCQ précise qu'il y a lieu de demander une réunion.

Un nouveau protocole a été mis en place pour tous les nouveaux permis de construire, un état de la voirie sera fait avant le début des travaux.

A ce sujet, un courrier sera fait à la gendarmerie pour que celle-ci nous fournisse les coordonnées des assureurs des propriétaires des véhicules retrouvés brûlés sur la voirie et qui détériorent la chaussée.

Dossier VARY : Monsieur LECLERCQ a été convoqué à la gendarmerie, l'UTD Ouest a donné son avis et demande que le pétitionnaire retransforme l'appartement en garage et conserve ce dernier qui date de 1972, la date limite est fixée en mai 2016, il est bien évident que le locataire devra trouver un logement avant.

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal qu'une ou deux maisons sur la commune sont inoccupées car insalubres, compte tenu des demandes de logements de personnes qui souhaitent habiter la commune, il va se renseigner si la commune ne détient pas un droit de réquisition sur ces logements.

Hameau de Mulleron, plusieurs murs en parpaings ne sont toujours pas terminés, Monsieur LECLERCQ se demande ce qu'il y a moyen de faire pour éviter cela.

CAISSE DES ECOLES

Le périscolaire continue. Le jour de grève des enseignants du primaire, Monsieur le Maire a emmené les enfants présents à l'école en ballade (cinéma et restaurant le midi). Remerciements à Monsieur TALMON LARODERIE de les avoir accompagnés.

Concours Papiers : On est en train de se faire battre, alors n'hésitez pas à récupérer du papier et à bourrer les containers.

Concours des enfants : la classe de Donatella a créé un roman photos, la classe qui l'emportera gagnera une ½ journée d'animation, les votes se font sur Internet.

Concours Canson : les votes se font également sur Internet.

Périscolaire : Monsieur le Maire rappelle que nous ne faisons pas payer les T.A.P., ce qui est demandé c'est l'heure de garderie à 2,30 €. Nous rappelons que la garderie n'est pas obligatoire et que le T.A.P. est géré sur le temps de la garderie. Un courrier sera adressé aux parents dans ce sens.

Donatella demande si elle peut avoir le nouveau « Vivre à Janvry » pour toutes les élèves de sa classe, afin de travailler dessus.

Monsieur le Maire donne son accord. Remerciements à M. LABURTHE et son équipe qui l'ont sorti.

CCAS

Séjour en Norvège : le retour s'effectuera le 11 et non le 10, le vol retour ayant été annulé. Remerciements à Madame DECOUR pour son acharnement.

Salon vins et fromages : 12 et 13 mars, nous avons besoin de bénévoles, notamment pour l'affichage, un planning sera à votre disposition à l'auberge de la petite ferme dès le 20 février.

Décès de Madame CHARPY

TRAVAUX

En 2015, le gîte en rondins a rapporté approximativement 11 000 €, depuis sa construction, c'est plus de 40 000 euros de revenus, compte tenu des subventions le bâtiment est pratiquement amorti. Remerciements à Ghislaine, Anne-Sophie et Vincent qui le gèrent ; des bambous ont été plantés entre le gîte et le logement de Ghislaine.

Le nouveau gîte avance bien, un devis pour un poêle à bois a été demandé, une aide a été demandée auprès du Parc Naturel de la Haute Vallée de Chevreuse.

Des travaux de sondages de terrains sont actuellement en cours pour le futur assainissement du bourg. Monsieur le Maire rappelle que la commune avait voté un Plan Local d'Urbanisme où l'endroit pour la future station d'épuration avait été classé en zone réservée, plus enfoncé dans la vallée, afin de permettre de continuer les activités commerciales du château, il est envisagé de rapprocher l'implantation au pied du cimetière, cela signifie un acte de bonne volonté sinon nous devons faire une déclaration d'utilité publique.

A la Brosse les travaux d'assainissement continuent.

Janvoriaz : le bruit que la mise en neige a occasionné était exceptionnel mais malheureusement nous avons très peu de temps pour le faire, merci aux riverains qui ont compris que ce n'était que très ponctuel.

COMITE DES FETES

Repas des bénévoles : 170 participants et 42 enfants, une ambiance sympathique.

Château de Janvry : Canal + revient pour le tournage de « Versailles » du 22 au 25 mars. Monsieur le Maire a rencontré les organisateurs pour que tout se passe au mieux.

La soirée théâtre s'est bien déroulée mais peu de participants.

Après midi COTTON CLUB : plus de 80 personnes

Table des Gaulois : un bilan bénéficiaire sur l'année 2015 (3 000 €).

27 mars : course aux œufs

Réunion le 16 février à 20 h 30 à la petite ferme pour voir si on fait le spectacle en juin.

QUESTIONS DIVERSES

SICTOM : le rapport d'orientation budgétaire a été voté hier, les impôts vont baissés à nouveau cette année, le taux de 9.80 devrait passer à 8.90 %.

Courses cyclistes : Randonnée cyclotouriste de SAVIGNY-SUR-ORGE : avis favorable pour un point de contrôle le long du bois de Montmarre.

Vélo Club de Villebon le 3 avril : avis défavorable, celle-ci formerait une boucle la brosse- janvry- chantecoq de 9 heures à midi.

Epannage des engrais des terres agricoles : officiellement le mode d'épandage a changé et l'ensemble des précautions est donc respecté.

Dans le cas contraire, Monsieur le Maire propose de se renseigner auprès de la Chambre d'Agriculture afin de connaître les règles et voir ce que la commune peut faire en cas de non respect.

Séance levée à 22 h 40

Prochain conseil le mardi 8 mars 2016 à 20h45